



**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT**

**Arrêté d'occupation
De la voie publique
Rue du Lieutenant Riou
2022-073**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAUZON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route, et notamment l'article R 411-8,
VU la demande du 5 août 2022 présentée par l'entreprise « SAUR Morbihan », 21 rue du Danemark – Porte Océane II,
CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu dans la rue du Lieutenant Riou, du lundi 7 novembre 2022 au mercredi 9 novembre 2022 de 8 h à 18 h,
CONSIDÉRANT la nécessité des travaux pour l'installation de réseaux d'eau potable,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Dans le cadre des travaux, l'entreprise « SAUR Morbihan », est autorisée à occuper la voie publique, dans la rue du Lieutenant Riou, du lundi 7 novembre 2022 au mercredi 9 novembre 2022 de 8 h à 18 h,

ARTICLE 2 : La signalisation, panneaux, et toutes mesures de sécurité, seront mis en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : Le 1^{er} adjoint au Maire de SAUZON, le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE PALAIS seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAUZON,
Le mardi 27 septembre 2022



Le Maire,
Ronan Juhel

Pour le Maire l'Adjoint
délégué

Yves LOYER